

les affaires

3,25 \$ | 56 PAGES

NUMÉRO DU 5 MARS 2011 | N° 9

10

NUMÉRO DU 5 MARS 2011
LES AFFAIRES | WWW.LESAFFAIRES.COM

■ chronique

JEAN-PAUL GAGNÉ

jean-paul.gagne@transcontinental.ca



L'hydroélectricité, clé d'une économie québécoise verte

L'hydroélectricité fera à nouveau l'objet d'une attaque en règle au cours des prochaines semaines avec la diffusion dans des salles de cinéma d'un documentaire sur la rivière Romaine. Ce film est tiré d'une expédition à laquelle ont participé des écologistes et l'acteur Roy Dupuis, qui est aussi président du conseil de la Fondation Rivières.

La protection des rivières est une cause louable, mais le discours des militants qui veulent bloquer systématiquement leur mise en valeur hydroélectrique repose sur des sophismes, une vision archaïque du développement et une approche idéologique.

Oui, il peut coûter moins cher d'économiser des kilowattheures (kWh) que d'en produire, mais il serait totalement insensé de bloquer le développement du potentiel hydroélectrique du Québec, car l'électricité qu'on en tirera remplacera de l'énergie produite à partir du charbon, du mazout, du gaz naturel et du nucléaire, qui causes plus de dommages à l'environnement. La combustion des énergies fossiles contribue en effet non seulement à générer des gaz à effet de serre (GES), mais elle produit aussi des gaz toxiques, contrairement à l'hydroélectricité. Il est vrai que cette dernière laisse aussi une empreinte environnementale, mais son impact est beaucoup moins grand que celui des sources d'énergie précitées.

On fait aussi valoir que l'électricité produite à la rivière Romaine coûtera plus cher que le prix obtenu par Hydro-Québec pour son exportation. Même si cela était vrai lors de certaines périodes, cet argument balaie du revers de la main la contribution de l'hydroélectricité à la création de la richesse au Québec et à la réduction des GES. Ne compter que sur des économies d'énergie et des formes nouvelles de production d'électricité condamnerait notre économie à rétrograder à l'annuaire

Puisque nous achetons annuellement de l'extérieur pour presque 12 milliards de dollars de produits pétroliers, réduire ces achats améliorerait grandement notre richesse collective.

face à nos concurrents. C'est une vision bloquée de l'évolution de notre société.

Le prix de revient du kWh produit à la Romaine sera de 6,4 cents, selon les dernières estimations d'Hydro-Québec, ce qui est bien loin des 10 cents dont se gargarisent certains écologistes. Ce coût correspond au niveau de prix à partir duquel le projet contribuera à la rentabilité d'Hydro-Québec. C'est une aubaine, en considérant que l'électricité produite par les projets d'énergie solaire et éolienne que l'Ontario vient d'annoncer coûtera 44,3 cents et 13,5 cents le kWh, respectivement.

Le premier ministre Jean Charest a parfaitement raison de faire de l'hydroélectricité l'un des points névralgiques de l'objectif de son gouvernement de réduire de 20%, d'ici 2020, les GES générés par l'économie québécoise. Québec annoncera bientôt un plan de développement d'une nouvelle industrie des transports électriques, ce qui nécessitera plusieurs initiatives visant la promotion des véhicules électriques et hybrides. À cet égard,

il serait pertinent que Québec mette en place, à l'instar de la France, un programme de bonus-malus. Celui-ci accorderait des subventions progressives aux acheteurs d'un véhicule éconergétique et imposerait des taxes, également progressives, aux acheteurs d'un véhicule énergivore. Un tel système est neutre sur le plan fiscal si le total des subventions versées est égal à la somme des taxes perçues. Est-il nécessaire de rappeler que le transport est responsable de 40% de nos émissions de GES? De plus, puisque nous achetons annuellement de l'extérieur pour environ 12 milliards de dollars de produits pétroliers, réduire ces achats améliorerait grandement notre richesse collective.

Un grand projet collectif

Le Québec a des atouts incomparables pour se doter d'une stratégie de développement de la voiture électrique. Nous sommes le 4^e producteur d'hydroélectricité du monde et 98% de l'énergie que nous produisons est propre et renouvelable. Et nous avons déjà une expertise dans le développement de véhicules électriques. Mais il faudra plus, par exemple l'établissement de bornes de recharge dans les stationnements des immeubles commerciaux et résidentiels ainsi que les stationnements publics.

Notre énergie renouvelable est le plus grand facteur de développement d'une économie québécoise verte, comme l'a récemment expliqué l'homme d'affaires montréalais Stephen Leopold, lors d'une conférence (voir www.sqft.ca). Robert Bourassa a été visionnaire en lançant le chantier de la baie James. L'industrie du transport et de la voiture électrique est très prometteuse. Ne peut-on pas en faire un grand projet collectif, un projet qui mettrait le Québec à l'avant-garde de la planète entière? ■

J'aime

Lucien Bouchard se définit comme un médiateur dans le dossier du gaz de schiste. C'est la bonne attitude, car la population est méfiante envers cette industrie, alors que les sociétés d'exploration semblent avoir agi de façon cavalière. Puisque les ressources naturelles appartiennent à la collectivité, il est inéluctable que leur exploitation se fasse dans le respect de l'environnement et des communautés.



Je n'aime pas

Le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) sera construit par un consortium formé de sociétés étrangères. C'est aberrant. Pouvez-vous imaginer que d'autres grands pays industrialisés aient permis une telle absence de leurs firmes de génie-conseil et de construction? Jamais. On a également raté une belle occasion de comparer l'efficacité du partenariat public-privé (PPP) et du mode traditionnel de construction. Mais pour cela, il aurait fallu construire le CHUM selon le mode traditionnel, puisque le Centre universitaire de McGill est réalisé en PPP.

MON COMMENTAIRE